

Assemblée Générale du 15/04/2022

à 17^h chez Sally et Roger à Bué – l'ordre du jour envoyé par mail le 8 avril.

Procès-verbal

1 Mot d'accueil

Bienvenue à toutes et à tous !

Malgré la situation sanitaire, 2021 était une année assez chargée pour notre association, avec l'arrivée des coffrets CRB et des expositions des coffrets accompagnées de tirages posthumes à Sancerre et Saint-Satur, et pour 2022 un été riche en événements commence à se dessiner.

Début mai une donation importante à la BnF sera formalisée à Paris.

Au mois de juillet, en collaboration avec l'association Amag'ART de Saint-Satur nous faisons partie d'une exposition mixte à la Chapelle des Mariniers à Saint-Thibault avec 6-8 tirages posthumes dans nos cadres existants, ainsi que des tirages affichés sur les murs de Saint-Satur dans le contexte de la deuxième exposition « au fil de l'Art ».

Une exposition est envisageable à Bué, et la grande salle des associations ainsi que la cuisine sont bloquées provisoirement du 16 à 22 août. Avec Jean-François nous avons identifié deux sujets possibles – la route du Sud et le voyage au Gargano, avec un choix d'images à discuter aujourd'hui.

Notre convention avec Karine Louis étant arrivée à terme fin décembre 2021, nous devons décider aujourd'hui si nous souhaitons la poursuivre et si oui, pour combien de temps et sur quelle base. Pour mettre cela en contexte, l'article 2 de nos statuts établit notre but comme « de faire connaître et reconnaître, étudier et protéger l'œuvre de Christian Louis » et nous donne des pouvoirs pour ce faire. Bien que nous puissions nous féliciter d'avoir fait des progrès considérables vers ces objectifs, nous devons être réalistes quant à ce que nous pourrions faire dans l'avenir.

2 Quorum

Sont PRESENTS : Roger COLEMAN, Sally REILLY, Gérard et Claudine CROCHET, Christian CARRÈ, Aurélie BAILLY, Jean-François GARMIER, Jean-Claude PINARD, Dany ROGER, Dominique ROGER (en partie) pour le point 7)

ABSENTS excusés et ayant fourni pouvoirs et à jour de cotisation : Marie-José GARNICHE, Colette PÉRONEILLE-GARNON, Édouard BOURREAU, Isabelle TRÉVIDIC (rem. Isabelle TRÉVIDIC est venue rencontrer Sally et Roger en début d'après-midi).

ABSENTS excusés Michel et Martine ARIBAUD.

INVITÉE ABSENTE : Karine LOUIS

ABSENTS non excusés : Françoise ROY, Jean et Sylvie TAIN, Christine VILBERT-TAIN

Le quorum est considéré atteint.

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 15/04/2022

3 Le P.V. de l'A.G. 2021 est approuvé à l'unanimité

4 Le rapport Moral

Nos activités pendant l'année sont compréhensivement documentées dans les newsletters 7,8 et 9 de l'Association qui se trouvent sous la rubrique « Amis de l'association » de notre site Internet.

En bref : une sélection d'images « autour de la musique » a été mise à la disposition du festival de Boucard ; les collections Café Royal Books (CRB) sont arrivées et ont été distribuées aux souscripteurs, et des exemplaires ont été exposés au Café Librairie de Sancerre du 17 juillet au 31 octobre accompagnés de quelques tirages posthumes ; en collaboration avec Amag'ART l'association a participé à l'exposition « au fil de l'Art » dans les rues de Saint-Satur, ainsi qu'une petite expo des tirages posthumes et des coffrets CRB au café de l'Union le weekend du 15 août ; après un travail de sélection et organisation une donation des brouillons et papiers a été offerte à la BnF ; la page des membres de notre site Internet a évolué comme lieu de stockage des documents administratifs.

À la fin de l'année 2021 la convention entre l'association Christian Louis et Karine Louis est arrivée à terme après cinq ans de travail, d'activités, de manifestations et beaucoup de succès.

Roger Coleman, PRÉSIDENT

Le rapport Moral est approuvé à l'unanimité

5 Le rapport financier 2021

Les dépenses pour 2021 se sont montées à la somme de 8 702 € et les recettes se sont élevées à la somme de 2 076 €, qui proviennent des cotisations et précommandes des collections coffrets*. Par conséquent, l'exercice de 2021 accuse un solde négatif de 6 626 € et un solde créditeur de 9 912 € reporté de 2020 et donc d'une réserve de 3 286 € à la fin de l'exercice.

Comptes 2021 – jan-déc

	2019	2020	2021
Recettes	€	€	€
Cotisations	300	350	325
Donations	224	17	0
Phototypies	150	150	150
Ventes	310	2 616	1 555
Banque	0	0	0
Divers	26	92	46
Total	1 010	3 225	2 076

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 15/04/2022

Dépenses			
Conservation	827	0	0
Promotion	122	0	8 184
Expositions	486	0	0
Prestation prof.	0	0	0
Assurance	117	118	297
Banque	0	0	45
Bureau	25	233	176
Tirages posthumes	500	0	0
Total	2 077	351	8 702
Résultat	-1 067	2 875	-6 626
Réserve reportée	8 104	7 037	9 912
Solde	7 037	9 912	3 286

*** Pour info :**

Exemplaires des collections CRB commandés	80
Souscriptions et ventes	40
Réserve pour donations, promotion, et archives	10
Restant à vendre autour des manifestations futures	30

Le rapport financier 2021 est adopté à l'unanimité

5 Le budget prévisionnel 2022

Il n'y a pas eu d'opérations sur notre compte bancaire pour l'année 2022, par conséquent, à ce jour l'association accuse un solde positif de 3 286 €.

Nous n'envisageons que des dépenses minimales associées aux expositions à Saint-Satur et Saint-Thibault, mais il y aurait des dépenses associées à une exposition à Bué (c. 1 100 €) ainsi qu'à la livraison de la donation à la BnF. Pourtant, les deux expositions peuvent nous offrir l'opportunité de vendre quelques phototypies tirages posthumes et collections coffret, ainsi que des tirages posthumes sur commande de toutes les images exposées.

La situation actuelle

	ACTUEL	PRÉVISIONNEL
	€ fin avril 2022	€ 31/12/2022
Recettes		
Cotisations		325
Donations		0
Phototypies @ 150 €		450
Ventes (tirages et collections CRB)		500
Banque		0
Divers		0
Total	0	1 275

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 15/04/2022

Dépenses		
Conservation		
Promotion		
Expositions	616	
Prestation prof.		
Assurance	180	
Banque		
Bureau	250	
Tirages posthumes – droit d’auteur		
Tirages posthumes – Impression	484	
Total	0	1 530
Résultat		
		-255
Reserve reportée	3 286	3 286
Solde	3 286	3 031

À notre réserve actuelle de 3 286 €, on a fait remarquer que les 30 collections des deux coffrets CRB à vendre représentent une autre réserve de 3 600 € (30 x 120 €), sans compter aussi notamment les phototypies qui restent à vendre.

Sally Reilly, TRÉSORIÈRE

Le budget prévisionnel 2022 est adopté à l’unanimité

7 Exposition à Bué

Rappel : la salle est réservée du 16 au 22 août pour une expo du 17 au 21 (le 16 étant réservé au montage, le 22 au démontage).

Deux diaporamas de 36 images préparés par Jean-François et Roger sont visionnés deux fois, l’un consacré au « Voyage au Gargano » et l’autre à « la route du Sud ».

Dans les deux cas, les photos sont proposées par paires pour présentation au format A3 dans des cadres de 40 x 50 cm sur les grilles déjà utilisées en 2017. Après discussion, l’exposition sur « la route de Sud » est choisie. Le titre reste à préciser (« Nationale 7 dans les années 80 », « la route bleue en noir et blanc »,... ??). Roger et Sally s’engagent à faire l’impression des photos et leur présentation sous les cadres existants en adaptant les passe-partout à acheter. Il faudra rédiger un texte d’introduction et un texte de conclusion à afficher dans la salle pour contextualiser le travail du photographe en excluant de légendier chaque photo.

Les participants présents sont d’accord pour aider au (dé) montage de l’expo et aux permanences. Isabelle Trévidic se chargera de rencontrer la presse locale pour promouvoir l’événement, lequel sera aussi annoncé par quelques affichettes. Une invitation, seulement par mail, sera envoyée aux Amis de l’Association Christian Louis, aux correspondants de l’Association Amag’Art et aux Biquins, ainsi qu’aux

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 15/04/2022

maires du Sancerrois et des villes proches du trajet de la Nationale 7 (Cosne, Pouilly, ...).

Cette exposition pourra peut-être circuler ensuite à Saint-Thibault, Cosne ou Pouilly...

Il est impossible d'organiser une exposition de panneaux en plein air de photos de Christian sur le thème de la Fête des Sorciers avant son édition 2022. En revanche on proposera à Jean-Marc ROBLIN l'utilisation gratuite de ses images pour promouvoir cette manifestation buétonne de la même manière que la festival de Boucard peut utiliser pour sa publicité celles liées à la musique.

Les 11 panneaux pas trop endommagés de l'expo sur les quais de Loire de 2018 qui sont stockés dans la garage Bailly à Saint-Thibault seront proposés à l'Association Amag'Art pour la manifestation prévue « Au fil de l'Art ».

L'A.G. se poursuit après 18^h 30 par un vin d'honneur – apéritif fort convivial au cours duquel l'avenir de notre collaboration avec Karine est débattu. Le travail sur les archives de Christian est quasiment terminé. Karine sera vue à Paris début mai par Sally et Roger après le rendez-vous à la BnF pour la donation. Il faudra lui parler de la possibilité d'une poursuite (annuelle?) de notre convention avec elle pour envisager plusieurs points : le stockage des archives chez Dany et Dominique n'a pas vocation à être pérennisé ; avec son accord, ne serait-il pas possible de trier les tirages de Christian ?

De nombreux artistes décident de détruire les œuvres qui ne sont pas à la hauteur de leurs exigences et nous savons que les archives comprennent une grande quantité de tirages « de travail ». Ainsi on pourrait mettre de côté, sur les quelques 2500 de qualité et d'intérêt spécial, les environ 250-300 photographies pour une vente au profit de Karine auprès des galeries. Surtout si la cote de Christian décollait après une exposition dans un des musées dédiés à la photographie... Sur cette suggestion idéaliste se termine cette A.G. 2022.